

MINISTERE DES TRANSPORTS, DE L'EQUIPEMENT, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'HABITAT

AVIS NATIONAL D'APPEL D'OFFRES

Visa de conformité de la DGMP :

Date de lancement : 24 avril 2020
Avis d'Appel d'Offres : N°01-2020/REHABILITATION/BVD TRIOMPHAL
Nom du projet : Réhabilitation du Boulevard Triomphal
Source de financement : Etat Gabonais

1. OBJET

Le Ministère des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de réhabilitation du Boulevard Triomphal de LIBREVILLE.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERE DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités, juridiques, techniques et financières, à réaliser les travaux susmentionnés.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'Agence Comptable des Grands Travaux d'Infrastructures sise à l'immeuble Jardins d'Ambre (à côté de la pharmacie Sainte Marie) contre paiement d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse ci-dessous:

**Secrétariat Général du Ministère des Transports, de l'Équipement,
des Infrastructures et de l'Habitat**
BP 512 Libreville, SG202027@yahoo.com
2e étage, Immeuble ALUSUISSE.

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières .du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOTS DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **25 mai 2020 à 12 h 30 minutes** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant TTC de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des marchés publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **25 mai 2020 à partir de 13 heures dans la salle de réunion sise au premier étage de l'ancien bâtiment du ministère.**

Le Directeur Général
des Marchés Publics

Le Secrétaire Général du Ministère des
Transports, de l'Équipement, des
Infrastructures et de l'Habitat,

Eugène Pénafort MINTSA OYAME

Jean-Félix N'NEME MVE

MINISTERE DES TRANSPORTS, DE L'EQUIPEMENT, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'HABITAT

AVIS NATIONAL D'APPEL D'OFFRES

Visa de conformité de la DGMP :

Date de lancement : 24 avril 2020
Avis d'Appel d'Offres : N°02-2020/Contournement de l'aéroport de Libreville
Nom du projet : Travaux de construction d'une route à 2X2 voies pour le contournement de l'aéroport de Libreville
Source de financement : Etat Gabonais

1. OBJET

Le Ministère des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat lance un appel d'offres pour la conception et la réalisation des travaux de construction d'une route à 2X2 voies pour le contournement de l'aéroport de LIBREVILLE.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERE DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités, juridiques, techniques et financières, à réaliser les travaux susmentionnés.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'Agence Comptable des Grands Travaux d'Infrastructures sise à l'immeuble Jardins d'Ambre (à côté de la pharmacie Sainte Marie) contre paiement d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse ci-dessous:

**Secrétariat Général du Ministère des Transports, de l'Équipement,
des Infrastructures et de l'Habitat**
BP 512 Libreville, SG202027@yahoo.com
2e étage, Immeuble ALUSUISSE

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières .du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOTS DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **25 mai 2020 à 12 h 30 minutes** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant TTC de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des marchés publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **25 mai 2020 à partir de 13 heures dans la salle de réunion sise au premier étage de l'ancien bâtiment du ministère.**

Le Directeur Général
des Marchés Publics

Le Secrétaire Général du Ministère des
Transports, de l'Équipement, des
Infrastructures et de l'Habitat,

Eugène Pénafort MINTSA OYAME

Jean-Félix N'NEME MVE